



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Direction départementale des Territoires
du Cher

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Réunion du mardi 05 décembre 2017

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie à la direction départementale des Territoires, le mardi 05 décembre 2017 à 14h00, sous la présidence de M. Yann GOALABRÉ, chef du service connaissance aménagement et planification à la DDT du Cher.

Assistaient à la réunion :

M. J.C. MORIN, représentant le Conseil départemental

M. D. MARCEL, maire de SAVIGNY EN SEPTAINE, représentant l'association des maires du Cher
et mandaté par M. X. CRÉPIN

M. H. de GANAY, représentant la chambre d'agriculture du Cher **et mandaté par M. A. LESPAGNOL**

M. A. BUTOUR, représentant les jeunes agriculteurs du Cher **et mandaté par M. F.H. de CHAMPS**

M. Ph. POISSON, représentant la coordination rurale du Cher

Mme M. BILLON, représentant la confédération paysanne du Cher

M. D. de MONTALIVET représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher **et mandaté par M. B. SERVOIS**

M. L. GIRAUD, représentant de la chambre des notaires du Cher

M. A. FAVROT, représentant l'association Nature 18

M. J.C. BOURDIN, représentant le conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire

M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher

Étaient excusés :

Mme V. FENOLL, représentant le SIRDAB

M. G. LAMY, représentant le SIRDAB

Assistait également à la réunion sans voix délibérative :

Mme BRÛLET Fanny-Marie, SIRDAB

Mme S. MARQUET, DDT

M. T. GUÉNIOT, DDT

M. G. OTULAKOWSKI, DDT

Étaient absents :

M. G. de SAPORTA, président de l'association départementale des communes forestières
M. M. POUFFIER, suppléant de M. G. de SAPORTA
M. Ph. de MARTIMPREY, représentant l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural

Quorum : le quorum est atteint puisque 16 membres (12 + 4 pouvoirs) sur 19 sont présents (20 si présence INAO)

➤ **Présentation du calendrier 2018 des commissions aux membres**

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 09/11/2017**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

➤ **Dossiers soumis à auto-saisine systématique :**

PLUi de la communauté de communes Les Trois Provinces

La commission émet des recommandations à la collectivité (avis joint au présent compte-rendu)

PC 018 050 16 B0054

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet** : GSolaire 10 représentée par Mme Marine RICHAILLEZ
- **Lieu du projet** : "Les Laburets" - 18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN
- **Description du projet** : Construction d'une centrale photovoltaïque au sol

Résultat du vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité.

PC 018 050 16 B0055

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet** : GSolaire 10 représentée par Mme Marine RICHAILLEZ
- **Lieu du projet** : "Les Laburets" - 18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN
- **Description du projet** : Construction d'une centrale photovoltaïque au sol

Résultat du vote.

Contre : 16

Abstention : 0

Pour : 0

La commission a rendu un avis défavorable à l'unanimité.

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire :**

PC 018 269 17 20001

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** SASU TOTAL SOLAR représentée par M. Mathieu LE GUENNEC
- **Lieu du projet :** La Plure du Bas – 18260 VAILLY SUR SAULDRE
- **Description du projet :** Construction d'une centrale photovoltaïque au sol

Résultat du vote.

Contre : 16

Abstention : 0

Pour : 0

La commission a rendu un avis défavorable à l'unanimité.

PC 018 036 17 10002

- **Nom du demandeur ou du porteur de projet :** CUMA de la Pointe représentée par M. Vincent NIVET
- **Lieu du projet :** La Brosse - 18120 BRINAY
Description du projet : Construction d'un bâtiment à usage d'abri à matériel agricole avec couverture du pan sud de la toiture en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité.

Le président clôt la séance à 16 h 30

Le Président,


Yann GOALABRÉ